

# Consommation d'ecstasy en France : indicateurs et tendances

L'ecstasy, dont l'apparition en France semble dater du milieu des années 1980, a d'abord fait l'objet d'une consommation limitée à un milieu restreint, en tant que produit stimulant et aphrodisiaque. Sa diffusion semble s'être nettement accentuée au début des années 1990, auprès d'un public jeune, dans le cadre de liens étroits avec un vaste phénomène culturel et social porté par un nouveau courant musical.

Nous ne connaissons, à l'heure actuelle, que peu de choses sur ce phénomène. Son ampleur est encore difficile à évaluer, ses caractéristiques assez imprécises. Les statistiques administratives existantes en rendent difficilement compte. Les enquêtes en population générale, encore rares en France, ciblent mal ces consommations. C'est la raison pour laquelle l'OFDT supporte deux études pilotes, mettant en œuvre une approche qualitative (ethnographique) d'observation de ces consommations sur trois sites géographiques : Lille, Paris et Bordeaux.

Dans une première partie, sont présentés les quelques indicateurs disponibles à travers le dispositif existant des statistiques ou enquêtes. La seconde partie s'attache à dresser quelques tendances tirées, essentiellement, des résultats provisoires des études évoquées ci-dessus.

## Indicateurs

Le système d'observation permanent, disponible pour surveiller les tendances des évolutions des usages de drogues et des toxicomanies en France, est déficient pour rendre compte des consommations d'ecstasy. En effet, si nous disposons de certains indicateurs pour suivre les consommations de cannabis et les toxicomanies impliquant l'héroïne, les sources d'information disponibles ne sont pas adaptées pour couvrir celles de drogues synthétiques (et de la cocaïne).

## Statistiques administratives

Les statistiques sanitaires ne peuvent pas, actuellement, rendre compte du phénomène. D'une part, le recours aux soins est rare (quand il survient, il est

principalement associé à d'autres produits), d'autre part, les systèmes d'information ne prennent en compte ce type de consommation que depuis peu de temps. Ainsi, la principale source d'information en ce domaine, l'enquête annuelle du SESI (Service des études, des statistiques et des systèmes d'information), n'a intégré l'ecstasy dans ses nomenclatures que depuis cette année.

Les statistiques répressives, compte tenu de l'aspect illégal du produit, rendent mieux compte de l'émergence du phénomène de la consommation d'ecstasy, malgré une grande imprécision ne serait-ce que sur son ampleur. Par exemple, le poly-usage est un facteur perturbant pour un indicateur identifiant un produit principal, car un usage de cannabis peut couvrir celui d'ecstasy et réciproquement. Ainsi, en matière d'infraction à la législation sur les stupéfiants (ILS), on peut relever une augmentation importante.

#### Interpellations pour usage illicite d'ecstasy (source OCRTIS).

Année	Nombre d'interpellations
1990	32
1994	665
1996	1 179

Bien que leur nombre soit nettement inférieur, les ILS relatives aux amphétamines montrent le même type de tendance.

Les statistiques sur les saisies, bien qu'elles soient également un indicateur ambivalent reflétant à la fois l'activité des services répressifs et la pénétration du produit sur le territoire français, donnent une idée sur la chronologie de l'émergence du phénomène. Les fluctuations annuelles sont à prendre avec prudence, surtout en matière de nombre de doses, car une saisie spectaculaire peut provoquer un « accident » ponctuel sur la série.

#### Saisies de doses d'ecstasy (source OCRTIS).

Année	Nombre de doses saisies
1990	13 000
1994	255 000
1996	349 000

## Enquêtes

La mesure de la prévalence de la consommation d'ecstasy rencontre les difficultés communes à l'ensemble des consommations de drogues avec, toutefois, les problèmes supplémentaires dus à la rapidité des changements intervenant dans ce type d'usage.

Les enquêtes en population générale mesurent la prévalence principalement à l'aide de deux indicateurs :

- la consommation au cours de la vie (au moins une fois) ;
- la consommation au cours de l'année précédente.

La valeur révélée par le premier indicateur est, en fait, la résultante des comportements successifs de différentes générations au cours du temps. Pour une même ampleur de la consommation au cours des ans, l'indicateur sera d'un niveau plus élevé pour un produit ayant une « longue histoire ». Ainsi, dans les pays européens qui disposent de telles enquêtes, le niveau de la consommation au cours de la vie, constatée pour l'ecstasy est, en général, moins élevé que pour les autres drogues synthétiques, comme le LSD, alors que les consommations au cours de l'année sont, en revanche, plus fortes.

En France, les seules données disponibles de prévalence en population générale sont tirées du Baromètre santé du CFES. Il s'agit d'un échantillon représentatif de la population âgée de 18 à 75 ans de 2 000 individus. Compte tenu de la faiblesse de l'effectif de l'échantillon, les résultats sont à prendre avec prudence.

### Consommation d'ecstasy et d'amphétamines en 1995 (source CFES).

Au cours de la vie	0,7 %
Au cours de l'année	0,3 %

La consommation d'ecstasy touchant principalement une population jeune, il serait intéressant de cibler des enquêtes de consommation sur des tranches d'âges plus réduites (18 - 30 ans par exemple). Nous n'avons pas d'enquête de ce type en France.

Néanmoins, l'enquête sur les conduites toxicophiles dans les centres de sélection, réalisée par le service de santé des armées (DCSSA), donne des indications sur la consommation des jeunes hommes âgés de 18 à 23 ans. L'échantillon est de plus de 2 800 individus, dont l'âge moyen est de 20 ans. D'après les données de cette source d'information, l'usage d'ecstasy s'est fortement accru entre 1995 et 1996.

Les enquêtes en milieu scolaire peuvent également donner des indications intéressantes, notamment sur le début des consommations, compte tenu de

### Consommation d'ecstasy en 1996 (Source DCSSA).

Ont essayé	3,9 %
En consomment régulièrement	1,2 %
Total : en ont consommé au moins une fois	5,1 %

l'âge de la population observée. La dernière enquête disponible en la matière, en France, date de 1993. Il s'agit de l'enquête « Santé des adolescents » réalisée par l'INSERM et qui porte sur un échantillon de plus de 12 000 individus âgés de 11 à 19 ans. Les résultats, datant un peu au regard de la rapidité d'évolution du phénomène, sont les suivants :

### Consommation durant la vie d'amphétamines et d'ecstasy (source INSERM, 1993).

Garçons	2,8 %
Filles	1,3 %

## Tendances

La consommation d'ecstasy est très mal appréhendée par le système d'information classique et les enquêtes en population générale ou scolaire. Il est donc nécessaire d'utiliser d'autres approches plus adaptées à la description du phénomène. C'est le cas de l'approche ethnographique, testée en 1997 avec le soutien de l'OFDT sur plusieurs sites :

- Paris et Lille, exploré par l'IREP ;
- Bordeaux, exploré par le CEID.

Les objectifs de ces deux études pilotes sont :

- décrire les populations et les modes de consommation habituels, ainsi que les consommations associées ;
- décrire les modes de vie et les contextes de l'usage.

## Populations

Il s'agit d'une population d'adolescents et jeunes adultes (18-30 ans). L'âge moyen (27 ans IREP, CEID) semble inférieur à celui des toxicomanes et la prédominance du sexe masculin (66 % IREP, 67 % CEID) moins accentuée.

Cette population semble bien insérée socialement : activité professionnelle fréquente, bonnes conditions de logement, rareté des antécédents judiciaires, protection sociale. On y rencontre certaines personnes sans activité, mais

aussi beaucoup d'étudiants et de salariés. Le niveau scolaire semble plutôt supérieur à la moyenne. L'appartenance à des réseaux sociaux, groupes d'amis, est une des caractéristiques les plus marquantes.

Une partie de la population gay, adhérente au mouvement culturel dans lequel s'inscrit ce type de consommation, semble concernée.

## Produits

Le terme ecstasy est un terme générique qui couvre une multitude d'appellations, dont les libellés sont souvent déduits des logos présents sur la pilule (dollar, pomme, soleil, etc.), dont une grande variété de produits actifs, comme la MDMA, ne représente qu'une part. Ainsi, l'appellation peut couvrir d'autres produits illicites (amphétamines, LSD, cocaïne...), des médicaments psychotropes, ou autres, à forte toxicité, et également un pourcentage sans doute important d'« arnaques » (Doliprane, Nivaquine...). Les dosages en MDMA, quand celle-ci est présente, sont très variables.

Les prix, qui étaient semble-t-il très élevés dans les années 1980 (de 300 à 500 Francs), ont baissé et sont actuellement entre 50 et 150 Francs la pilule, avec quelques différences entre Paris (100-150 Francs) et la province (50-100 Francs).

## Consommations

Une part importante (50 % CEID) des consommations semblent pouvoir être qualifiée d'expérimentale et d'occasionnelle, limitée en nombre de prises et en « occasions » (les soirées). Il semble néanmoins qu'un nombre non négligeable de ces consommations s'inscrive dans un schéma régulier, voire de dépendance, réelle ou ressentie, impliquant, éventuellement, d'autres produits.

Une des caractéristiques majeures de la consommation d'ecstasy est l'importance des consommations associées. En fait, il semble s'agir presque toujours de polyconsommations (successives ou simultanées) impliquant outre l'ecstasy : principalement le cannabis et l'alcool, mais également les autres amphétamines et le LSD, la cocaïne, voire, dans certains cas, l'héroïne. La consommation simultanée de certains produits vient renforcer les effets de l'ecstasy (cocaïne, amphétamines), limiter les conséquences redoutées lors de la descente (cannabis, alcool, héroïne) ou encore modifier l'expérience (LSD). On retrouve, d'ailleurs, les mêmes produits impliqués comme antécédents de recherche de sensations d'ivresse ou de défonce.

La sociabilité est une autre caractéristique de ce type de consommation. L'expérimentation se produit presque exclusivement en groupe, dans un cadre festif qui n'est pas forcément celui des raves. La dimension sociale est également présente dans une expérimentation du produit : on expérimente pour

« essayer » ou à l'occasion d'un « cadeau ». On peut toutefois relever que la consommation solitaire n'est pas complètement négligeable et noter même une tendance à l'augmentation de ce type de consommation au fur et à mesure que la consommation d'ecstasy devient régulière.

Les consommations induisent fréquemment des problèmes de santé : complications psychiques (dépression, confusion, etc.) ou physiques (fatigue, « mauvaise descente », etc.).

## Modes de vie

La consommation d'ecstasy s'intègre dans des modes de vie particuliers, qui peuvent être l'expression, si ce n'est d'un profond mouvement culturel et social (la « X-génération »), au moins de certains mouvements culturels dont le plus représentatif semble être actuellement le mouvement techno. Il s'agit, en fait, de multiples courants culturels, réseaux sociaux plus ou moins hétérogènes, mais possédant un trait caractéristique commun, l'importance du groupe : groupe de personnes qui sortent, bougent, partagent le même goût pour certaines formes de musique ou de danse. La notion de groupe peut aller jusqu'à celle de « tribu », regroupant des personnes dont les activités sont exclusivement centrées sur la musique, les événements et les modes de vie associés.

Il ne faudrait pas réduire la consommation d'ecstasy au strict cadre des raves. Elle touche bien d'autres milieux (fêtes privées, bars, discothèques, clubs, etc.).

La musique, élément constitutif majeur de ce mouvement culturel, a une place toute particulière dans ces modes de vie. Le mouvement *techno-house* peut être divisé en deux mouvements majeurs :

- la tendance *techno*, elle-même subdivisée en tendances (*trance*, *hardcore*), production musicale alternative, plutôt tenue par des labels indépendants, bien représentée dans le cadre des raves parties ;
- la tendance *house*, plus commerciale et mieux représentée dans le milieu des discothèques.

Le contexte festif est omniprésent : raves, concerts, sorties (bars, discothèques), rassemblements ou manifestations locales, nationales et internationales, fêtes privées (la « teuf »). Elles ont lieu essentiellement le week-end et, pour les grands événements, plutôt le printemps et l'été.

Le fonctionnement en réseau est aussi très caractéristique de ces milieux. Il faut souligner, à cet égard, la place faite à Internet. De très nombreux sites existent. Ils donnent de l'information générale sur les produits, les mouvements musicaux, mais aussi, de l'information pratique sur les « événements ». Ils sont également de véritables lieux d'échange (forums), parfois interactifs, grâce aux possibilités de dialogue en direct (le « chat »).

## Perceptions

Les consommateurs semblent bien informés sur le produit, ses conséquences sur la santé, son caractère illégal. Ils reconnaissent que cette consommation n'est acceptée que par le cercle d'amis, pas par leur milieu familial ou professionnel. Leur information provient, généralement, de pairs (amis, consommateurs).

Néanmoins, leurs représentations du produit semblent parfois contradictoires. D'un côté, il s'agit bien d'une drogue qui peut être dangereuse et induire de sérieux problèmes de santé, voire un risque mortel, et entraîner une dépendance. De l'autre, les consommateurs d'ecstasy ne sont pas considérés, entre eux, comme « toxicomanes » et les consommations sont jugées maîtrisables. Certains consommateurs jugent qu'il s'agit d'une « bonne drogue », en estimant le bilan sensation/dangerosité positif. En fait, l'image de ce produit, en cours d'élaboration, s'organise autour de plusieurs pôles : banalité (cannabis), dimension exploratoire (LSD), fête (cocaïne), etc.

**En conclusion**, la connaissance que nous avons de ce phénomène se révèle lacunaire. Pour l'améliorer, l'OFDT compte explorer certaines pistes de travail :

- approfondir les approches ethnographiques en cours pour mieux cerner les groupes sociaux les plus concernés et les plus vulnérables, les modes d'entrée et de sortie des consommateurs, les types d'usages ou de dépendance ;
- ancrer l'évaluation de la prévalence de ces consommations dans un dispositif d'observation pérenne des usages de drogues en population générale ;
- étudier la mise en place d'un système de surveillance et d'alerte offrant une meilleure réactivité aux évolutions rapides intervenant dans ce secteur et qui pourrait comporter un volet d'analyse des produits.

*Jean-Michel Costes*

*Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT)*